

RÈGLEMENT TOURNOI INTERREGIONAL DE BETTON

Double Mixte

Vendredi 24 Novembre 2017
Séries R5/R6 – D7 – D8 – D9/P

1. Le tournoi de BETTON est autorisé sous le numéro : 17.BRE.35/TI.I./013
2. Le juge-arbitrage : Bruno MILON .
3. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD notamment le code de conduite des joueurs.
4. Tout joueur s'inscrivant au tournoi devra être titulaire d'une licence FFBaD l'autorisant à participer à une compétition au moment de son inscription. Le contrôle des licences se fera par Poona.
5. Les décisions du juge-arbitre et des organisateurs sont sans appel.
6. Le tournoi est géré sous BadPlus. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible en particulier lors de forfait de dernière minute.
7. Suite au nouveau règlement, concernant les classements ; les joueurs s'inscrivent dans les tableaux souhaités et seront inscrits, par les organisateurs, dans les tableaux correspondant à leurs classements au jeudi 09 Novembre 2017, en fonction des places disponibles (principal ou liste d'attente).
8. Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 avec **2 sortants par poules.**
9. Le comité d'organisation, avec l'accord du juge-arbitre, se réserve le droit de supprimer, modifier, regrouper les séries en fonction des inscrits.
10. Les matchs se joueront en auto-arbitrage.
11. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 min après l'appel de son match sera déclaré forfait.
12. Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement (test des volants inclus) à partir de l'appel de leur match.
13. Les volants seront à la charge des joueurs (partage égal entre les joueurs) sauf pour les finales où les volants seront fournis (WILSON PRO 80) à raison de 3 volants par match.

14. Tout joueur s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre.
15. Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs appelés ainsi qu'à l'arbitre, cependant les joueurs pourront être rejoints sur le terrain par **deux** personnes **maxi** lors des pauses prévues.
16. Les matchs pourront être appelés 60 minutes avant l'horaire prévu.
17. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
18. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Cette durée pourra être réduite avec l'accord des intéressés.
19. Tout volant touchant la structure du gymnase (liée aux panneaux de basket, câbles de soutien) sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service.
20. La remise des lots sera effectuée à la fin des finales.
21. En cas de désistement qui parviendrait au comité organisateur après le Dimanche 19 Novembre 2017 à minuit, ou à fortiori en cas d'absence le jour du tournoi, le joueur sera déclaré comme forfait et les droits d'inscription ne seront pas remboursés, sauf sur présentation d'un certificat médical dans les 5 jours après le tournoi.
22. Le tirage au sort aura lieu au plus tard, le Mardi 21 Novembre 2017.
23. Le comité d'organisation pourra, pendant la durée de la compétition, prendre des photos, vidéos, celles-ci pourront être diffusées sur le site Internet ou publication du club. Toute personne ne souhaitant pas voir son image utilisée devra le signaler auprès des organisateurs.
24. Tout joueur forfait aura 5 jours pour se justifier par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Ligue (voir sanctions règlement FFBaD).
25. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.
26. Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère au présent règlement.
27. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition

Le comité d'organisation du tournoi